750.00

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/descriptionabreg00grit

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE DE NISMES.

PAR MRS. M. B. ***

Avec des Planches gravées sur le Lieu par le célebre M. GRITNER.

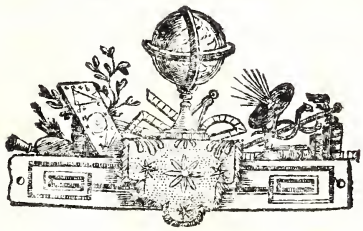

A NISMES,

Chez C. BELLE, Imprimeur-Libraire, près le Palais.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Permission.

AVANT-PROPOS.

CE n'eſt point l'Hiſtoire civile de Niſmes que nous donnons au Public, c'eſt une deſcription de ſes Antiquités dégagée des longues diſſertations dont on l'a toujours accompagnée. Le Voyageur qui vient admirer nos ſuperbes Monumens antiques, s'informe peu de notre Hiſtoire particuliere. Attiré par ces reſtes de la magnificence romaine, ſon premier deſir eſt de les voir, & d'en connoître la véritable deſtination. Il falloit donc ſimplement la lui indiquer, & c'eſt ce que nous avons fait dans cet Abrégé.

L'origine de Niſmes ſe perd dans l'obſcurité des temps. On lui a donné pour Fondateur *Nemauſus* un des Héraclides. D'autres, avec plus de vraiſemblance, font dériver *Nemauſus* du mot celtique *Nemos*, c'eſt-à-dire, *Lieu conſacré à la Religion.* Quoi qu'il en ſoit, Niſmes fut une Colonie Romaine, & devint bientôt ſous ces Maîtres du Monde une Ville très-floriſſante. Ses anciens murs dont on voit encore des veſtiges, prouvent ſa grande étendue, comme ſes Monumens

prouvent ſa magnificence. C'eſt de la deſcription de ces Monumens que nous nous ſommes occupés. Nous avons preſque toujours ſuivi Menard à qui on ne peut reprocher que trop d'exactitude ; c'eſt-à-dire, qu'il entre par-tout dans les plus petits détails, au point de fatiguer le plus courageux Lecteur. Il a donc fallu élaguer ſes Diſſertations, ſans ceſſer de les ſuivre.

Nous n'avons pas oublié de décrire la belle Fontaine de Niſmes. Cet Ouvrage moderne, fait à peu près ſur le plan des Romains, a été enrichi d'un très-beau Jardin public, & de promenades agréables.

On trouvera dans ce petit Volume toutes les Planches eſſentielles. Elles ont été gravées avec beaucoup de ſoin ; & l'on ſait que le plus grand luxe dans ce genre ne vaut pas l'exactitude.

La louve allaitant Remus et Romulus

deux Gladiateurs nuds.

VUE DE L'AMPHITHÉATRE.

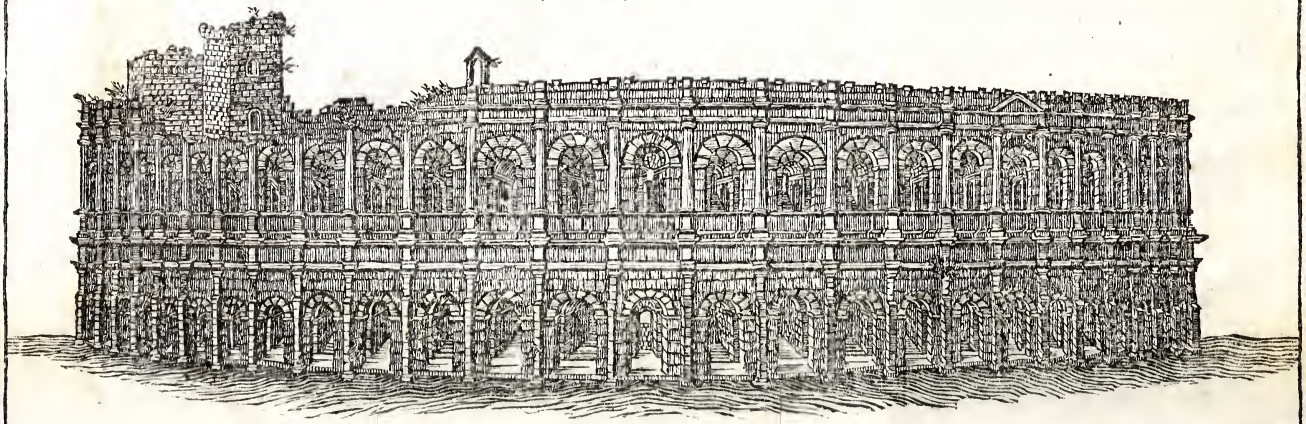

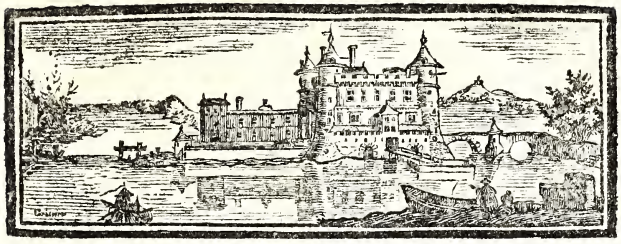

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE DE NISMES.

PREMIERE PARTIE.

L'AMPHITHÉATRE.

ON peut mettre les Amphithéâtres des Romains au rang des plus magnifiques édifices que ces peuples aient conſtruits. Leur ſolidité, leur grandeur, & ſurtout l'ingénieuſe diſtribution de leurs parties, les rendront à jamais dignes de l'admiration générale. Quelle habileté dans l'architecture, quelle ſupériorité dans l'art de bien appareiller n'exigeoit pas la conſtruction de ces ſortes de bâtimens ! Avec quel ſuccès n'avoit-on pas rendu un terrein médiocre propre à contenir des milliers de perſonnes ! Avec quel ſuccès n'en

avoit-on pas facilité l'entrée & la ſortie à cette immenſe multitude de ſpectateurs, ſans qu'il arrivât ni déſordre ni confuſion, ſans déplacer même perſonne ! Avec quel ſuccès enfin ne leur procuroit-on pas à tous la vue entiere du ſpectacle, ſans que les uns l'ôtaſſent aux autres ! Auſſi les Anciens donnoient-ils aux Amphithéâtres la plus grande célébrité.

Quoique le goût des jeux & des exercices auxquels ces ſuperbes bâtimens étoient deſtinés, ſoit perdu, la vue de leur ſuperbe ſtructure eſt encore un ſujet d'admiration & de ſurpriſe.

Il n'y a point d'Amphithéâtre dans l'Empire romain, qui ſoit plus entier & mieux conſervé que celui de Niſmes. L'injure des temps, la fureur des guerres, toujours ſuivies de ruines & de dévaſtations, le peu de goût des habitans, leur négligence, tous ces fléaux ſi préjudiciables à la durée des ouvrages faits par la main des hommes, n'ont preſque point porté d'atteinte à ce bâtiment : auſſi mérite-t-il, ſans doute, une attention plus particuliere. On ne voit pas cependant qu'il ait été bien connu ; & quoique divers Ecrivains aient entrepris de donner des éclairciſſemens ſur cet Amphithéâtre, ils y ont mal ou foiblement réuſſi.

Pour ne pas mériter les mêmes reproches, il étoit néceſſaire de développer la diſpoſition & l'économie des parties extérieures & intérieures de ce ſuperbe édifice, afin qu'on pût juger de ſa forme, de ſa grandeur & de ſa beauté ; on ne pouvoit y parvenir qu'en joignant les fouilles & la main des ouvriers à l'étude & à l'examen de toutes ſes parties. On s'eſt livré à ces deux genres d'opérations, ſans être détourné ni par la dépenſe ni par l'étendue du travail : le fruit

qu'elles ont produit fait tout l'objet de cette premiere Partie.

La forme de l'Amphithéâtre de Niſmes eſt elliptique ou ovale, & en cela ſemblable à celle de tous les autres Amphithéâtres. On donnoit cette forme circulaire aux Amphithéâtres, parce qu'elle étoit la plus avantageuſe & la plus propre à faciliter & rendre générale à tous les ſpectateurs la vue des exercices. Le grand diametre de cet édifice tend directement de l'orient à l'occident, & il eſt de 67 toiſes 3 pieds, y compris l'épaiſſeur de la façade. Son petit diametre va du midi au ſeptentrion, & il a 52 toiſes 5 pieds, en y comprenant auſſi la même épaiſſeur. Le pourtour ou l'enceinte extérieure eſt de 190 toiſes, & la hauteur depuis le rez-de-chauſſée juſqu'à l'attique eſt de 10 toiſes, 5 pieds, 11 pouces.

La façade de ce bâtiment eſt compoſée du rez-de-chauſſée, d'un étage au-deſſus, & de l'attique qui en fait le couronnement. Au rez-de-chauſſée eſt un portique ouvert par ſoixante arcades qui étoient autant de portes par leſquelles on entroit dans l'intérieur de l'Amphithéâtre. Les arcades de ce portique ſont à égale diſtance les unes des autres, ſur des alignemens tirés du centre à la circonférence. Elles ſont fort élevées, & ornées d'un pilaſtre qui a près de 2 pieds de front & autant d'épaiſſeur. A deux pieds de l'architrave, ces pilaſtres ſont coupés & abaiſſés de 2 pouces.

Sur l'étage ſupérieur regne, du côté de la face, un pareil portique avec le même nombre d'arcades perpendiculaires à celles du deſſous, mais qui étoient fermées en bas par un parapet

ou appui pour la commodité & la ſûreté des perſonnes qui marchoient dans le portique. Ces arcades ſont ornées de colonnes d'ordre toſcan. Cependant les ſentimens ne ſont point unanimes ſur ce dernier point, & comme le deſſus des chapiteaux a quelque peu d'ornemens, pluſieurs Ecrivains en ont inféré qu'il eſt dorique, trompés ſans doute par la reſſemblance qu'il y a entre cet ordre & le toſcan plus orné. Mais l'on ne peut diſconvenir que ces colonnes ne ſoient de ce dernier ordre, quoique irrégulier, lorſqu'on examine leur proportion qui s'accorde parfaitement avec les chapiteaux. En effet, elles ont 18 pieds de hauteur, en y comprenant la baſe & le chapiteau, & près de 2 pieds 3 pouces de groſſeur; c'eſt-à-dire, qu'elles ont de hauteur à peu-près ſept diametres de leur groſſeur priſe par en bas; ce qui eſt la juſte proportion des colonnes d'ordre toſcan, ſelon Vitruve & Pline. Outre cela, on ne voit dans ces colonnes aucune des marques qui caractériſent le dorique. La gorge du chapiteau eſt toute nue, & l'on n'y apperçoit point de roſes: ſous les triglyfes de la friſe il n'y a point de clochettes: l'abaque n'a au-deſſus aucun liſtel, ni au-deſſous aucun ove; il ſort extrêmement au-dehors, ſurtout deſſus les angles, de maniere qu'il paroît ſéparé du chapiteau: en un mot, tout y reſſent la ſolidité du toſcan, & en porte les marques diſtinctives.

Il faut obſerver que le ſommet des arcades, tant de ce portique que de celui du rez-de-chauſſée, eſt éloigné de quatre pieds de l'architrave; cependant la plupart des deſſeins qui ont paru juſqu'ici le font preſque toucher à l'architrave: ce qui eſt contraire à la vérité & à l'état du bâtiment.

Quant à l'attique, c'eſt une eſpece d'étage peu orné, placé au-deſſus des deux autres, qui n'a ni arcades, ni pilaſtres, ni colonnes, & qui ne ſert qu'à terminer l'édifice. On peut y marcher deſſus commodément & ſans danger. Il regne, tout le long de ſa circonférence, des conſoles placées à une égale diſtance, deux à deux, entre deux colonnes, de maniere que leur nombre total eſt de 120. Elles ont 18 pouces de ſaillie, 2 pieds de largeur, & autant de hauteur. Elles ſont percées dans le milieu d'un trou rond de 12 pouces de diametre.

On plaçoit dans les trous de ces conſoles des poteaux deſtinés pour les tentes, & dont le pied étoit retenu dans un autre trou rond de même diametre, fait ſur la corniche qui eſt immédiatement ſous l'attique. Au pied de la face intérieure de l'attique, & vis-à-vis de chaque conſole qui en ſort, il y avoit un trou long de 12 pouces, large de 9, & profond de 4, dans lequel étoient enchaſſés d'autres poteaux qui ſervoient au même uſage, & dont chacun étoit arrêté par un étrier de fer ſcellé en plomb ſur le deſſus de l'attique, dans des trous qu'on y voit encore. On mettoit enfin d'autres pieux au bas du rang des ſieges les plus proches de l'Arene, dans un trou de ſix pouces en quarré, qui ſervoient auſſi à ſoutenir les tentes. C'étoit par le ſecours de ces tentes appelées *Velaria*, qu'on garantiſſoit du ſoleil & de la pluie les ſpectateurs aſſis ſur les ſieges. Elles étoient miſes avec des cordes bandées par des poulies redoublées qu'on attachoit à ces poteaux, & qui agiſſoient avec une force incroyable.

L'attique que je viens de décrire eſt encore partout en ſon entier, excepté dans la partie

orientale de l'édifice. Ici ſe trouvent placées deux tours quarrées, & après ces tours un pan de mur ouvert en arc, propre à y placer une cloche, dont on parlera bientôt. Le pourtour extérieur a quatre portes principales qui répondent aux quatre points cardinaux du monde, & qui ſont diſtribuées de quinze en quinze arcades. Celles de l'orient & de l'occident ſont placées ſur les pointes du grand axe de l'édifice, & celles du ſeptentrion & du midi ſur les pointes de ſon petit axe, cette derniere un peu plus étroite que celle qui lui eſt oppoſée.

La porte du ſeptentrion a quelques ornemens: ſon arcade ſupérieure eſt couronnée d'un fronton triangulaire, & au-deſſous de ce fronton ſortent, à moitié corps, deux taureaux qui ont les genoux pliés en dedans, & qui forment une ſaillie en ligne droite. Ils ont chacun 3 pieds de haut, 2 & demi de ſaillie, & autant d'épaiſſeur. Ces figures ne furent pas miſes là ſans deſſein: il eſt néceſſaire de faire connoître leur application ſymbolique; mais pour ne point nous écarter de notre plan qui eſt d'être ſuccinct, nous ne nous arrêterons pas à combattre les diverſes opinions des Auteurs qui nous ont précédé, qui nous paroiſſent inſoutenables; nous diſons que ces deux figures étoient l'emblême marqué de l'avantage qu'avoit Niſmes d'être Colonie Romaine. Les Médailles nous apprennent que la figure d'un bœuf ou d'un taureau étoit le ſymbole ordinaire des Colonies. Dans la vue d'en déſigner l'établiſſement, on repréſentoit ſur ces monumens tantôt un bœuf ou un taureau ſeul, tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le labourage. Souvent auſſi on les y voit, ou paſſants ou

accouplés & conduits par un homme voilé : c'eſt encore pour déſigner les Colonies Romaines, dont on ſait que l'enceinte ſe traçoit avec la charrue. Il n'y avoit pas d'autres ornemens ſur cette arcade ſupérieure.

L'arcade inférieure qui formoit la porte proprement dite, n'a pas les mêmes ornemens que cette derniere. Tout ce qu'on y remarque, c'eſt que ſous ſon entablement paroiſſent deux groſſes pierres en ſaillie, chacune de 4 pieds de haut & de 3 de large.

Cette porte ſeptentrionale eſt la ſeule qui ſoit décorée ; les trois autres n'ont qu'un ſimple avant-corps, & ſont dénuées d'ornemens. Au reſte, c'étoit par quelqu'une de ces quatre portes, ſuivant l'uſage général, qu'on faiſoit entrer dans l'Arene les Acteurs & les Gladiateurs à cheval ou à pied, ainſi que les éléphans avec leurs conducteurs. C'étoit auſſi par ces principales entrées qu'on faiſoit paſſer les cages de fer ou de bois, fermées par des grilles, où l'on enfermoit les bêtes féroces, & qui étoient portées par des hommes chargés de cette fonction.

L'intérieur de l'Amphithéâtre, c'eſt-à-dire, tout le corps du bâtiment pris depuis les deux portiques & l'attique dont je viens de parler, juſqu'à l'Arene, étoit formé de différentes parties qui demandent d'être développées.

On arrivoit dans l'intérieur du rez-de-chauſſée par les 60 arcades du portique extérieur : c'étoient autant d'entrées ouvertes & communes à tous les habitans. Les quatre portes principales qu'il faut comprendre dans ce nombre, partoient de ce portique, & conduiſoient en droite ligne juſqu'à l'Arene par un paſſage dont la voûte rampante inclinée d'environ 2 pieds &

demi par toiſe, étoit à plein ceintre & en cannoniere, c'eſt-à-dire, étroite par un bout & large par l'autre ; diſpoſition ainſi pratiquée, afin de placer au-deſſus les marches des ſieges. Il y avoit ſur les paſſages des portes du midi & du ſeptentrion un magaſin qui ſervoit ſans doute à renfermer les machines & les attraits néceſſaires aux ſpectacles : il y en avoit auſſi trois ſemblables ſur chacune des deux autres portes principales. De chaque côté du paſſage des portes du nord & du midi, étoit encore une autre piece qui paroît n'avoir eu d'autre uſage que celui d'un corps-de-garde. Les autres entrées donnoient la communication intérieure d'un portique à l'autre.

Quand on étoit parvenu dans le portique intérieur, on trouvoit en face un bâtiment contigu qui régnoit dans toute la circonférence inférieure de l'édifice, & qui formoit par diviſions une ſuite de caveaux de deux ſortes différentes. Les uns étoient entiérement ouverts du côté du portique : ils avoient au fond une fenêtre priſe ſur l'Arene pour donner du jour à ce portique qui en recevoit auſſi du paſſage d'un portique à l'autre, & ſe trouvoit ainſi parfaitement éclairé ; ils étoient pavés de longues pierres de taille épaiſſes & larges d'un pied, ſur leſquelles paſſoit un petit canal voûté. Les autres caveaux différoient des précédens en ce qu'ils étoient fermés de tous côtés, & que le petit canal voûté dans ceux-là ne l'étoit point dans ceux-ci. La deſcription de ces caveaux porte avec elle la preuve qu'ils ne ſervoient point à renfermer les bêtes féroces deſtinées aux combats & jeux publics, ainſi que pluſieurs l'ont cru, & confirme en même temps l'uſage où l'on étoit à Niſmes de

faire porter ces ſortes d'animaux dans des cages de fer, comme on l'a dit ci-devant, & comme on le pratiquoit dans tous les autres Amphithéâtres. Au ſurplus, les caveaux fermés de tous côtés n'avoient certainement aucune deſtination relative aux ſpectacles, & ne furent pratiqués que pour épargner la maçonnerie. Quant au canal qui paſſe dans tous ces caveaux, il ne paroît pas qu'il ait ſervi à autre choſe qu'à l'écoulement des eaux pluviales qui tomboient dans l'Amphithéâtre, & qu'on dirigeoit de-là, par différens autres canaux, juſqu'au foſſé de la ville qui n'en étoit pas éloigné.

Il eſt à remarquer que dans l'épaiſſeur de chaque pied-droit des voûtes des paſſages par où l'on communique de l'un à l'autre portique, il y a un tuyau cylindrique d'un pied de diametre, bâti de grandes pierres de taille, dont les boutiſſes font parement dans ces paſſages, & qui va ſe terminer ſous les ſieges de l'Arene. Il ſervoit à l'écoulement des urines qui alloient aboutir dans les canaux ſouterrains.

Les parties intérieures qui reſtent à décrire, n'avoient d'autre objet que celui d'ouvrir un paſſage aux Spectateurs, pour aller, ſans trouble ni confuſion, ſe placer ſur les différens ſieges qui entouroient l'Arene : c'eſt le nom qu'on avoit donné au champ ſur lequel ſe paſſoient les jeux & les combats : on le couvroit de ſable, pour que les Gladiateurs fuſſent fermes ſur leurs pieds, & que leur ſang diſparût plutôt à la vue des Spectateurs. Les marches qui ſervoient de ſieges, s'élevoient depuis le *Podium* (1) juſqu'à l'attique au nom-

(1) Le *Podium* étoit le premier rang deſtiné pour les perſonnes de la plus haute conſidération.

bre de 32 ; il n'en reſte aujourd'hui que 17 ; encore n'eſt-ce que dans la partie ſupérieure ; il n'y en a même que 12 en certains endroits, & 6 en d'autres. Les ſieges des rangs inférieurs, c'eſt-à-dire, depuis le *Podium* juſqu'au portique d'en haut, ſont entiérement détruits ou confondus dans les maiſons conſtruites en cette partie. Il en eſt cependant reſté aſſez de veſtiges cachés ſous terre ou ſous cette bâtiſſe moderne, pour en découvrir l'ordre & la ſymétrie. Le *Podium* étoit formé d'une muraille qui régnoit tout au tour de l'Arene, de la hauteur d'environ 2 toiſes : il paroît même qu'on l'avoit décorée. De plus, il devoit y avoir, ſuivant l'uſage qui ſe pratiquoit par-tout ailleurs, un baluſtre garni de treilles & de longues pointes de fer recourbées vers l'Arene, afin d'empêcher les bêtes féroces de s'élancer ſur ce rang, & de mettre les Spectateurs à l'abri du danger. Chaque ſiege avoit 18 ou 20 pouces de large ; de maniere que les Spectateurs y étoient aſſis à leur aiſe, & qu'il reſtoit encore aſſez d'eſpace ſur le derriere, pour que ceux qui étoient aſſis au rang ſupérieur puſſent placer leurs pieds, ſans incommoder ceux de deſſous. Ces ſieges ont la plupart 18 pouces de hauteur, & quelques-uns 24. Ils ſont formés de groſſes pierres de tailles longues de 8 à 10 pieds. Le plus haut rang eſt appuyé contre le mur de l'attique. Il n'y a de ce rang juſqu'au ſommet que 3 pieds 2 pouces de hauteur.

Dans le nombre de ces ſieges il y en a deux plus larges & plus hauts que les autres, placés en deux endroits différens, & qui diviſent la totalité en trois amas de dix marches

chacun. L'amas le plus proche de l'attique eſt en général un peu plus élevé que le ſecond, & celui-ci un peu plus que le premier. On les diſpoſa de cette maniere, afin que les Spectateurs qui occupoient les ſieges du premier amas voiſin de l'attique, puſſent par cette ſupériorité ſur ceux qui rempliſſoient les ſieges du ſecond amas, mieux découvrir l'Arene où ſe donnoient les combats ; avantage qu'avoient, par la même raiſon, ceux qui occupoient ce ſecond amas à l'égard de ceux qui étoient aſſis ſur les ſieges inférieurs.

Il ne faut pas être étonné ſi ces ſieges ſont ſi élevés : ils ne ſervoient que pour s'aſſeoir, & nullement de degrés pour monter d'une marche à l'autre.

Les Spectateurs ſe rendoient ſur ces ſieges par des ouvertures appelées *Vomitoria*, parce que c'étoient comme autant de bouches d'où ils ſortoient pour aller prendre leur place. Ces vomitoires étoient diſtingués en trois rangs, & chaque rang en avoit trente. C'étoit pour parvenir à ces vomitoires, qu'étoient deſtinées les autres parties intérieures dont voici la deſcription.

D'abord à la ſuite du portique extérieur du rez-de-chauſſée, & de niveau, on en trouve un ſecond qui s'étend, ſans interruption, tout au tour du bâtiment. Il regne enſuite une premiere galerie ou corridor qui n'eſt pas de niveau avec les deux portiques, & qui eſt bâtie ſur une ligne ſupérieure ; de maniere qu'on pourroit la regarder comme une eſpece d'entreſol ou d'étage mitoyen entre les portiques du rez-de-chauſſée & le portique ſupérieur. Cette galerie regne auſſi tout au tour de l'édifice ; elle

eſt comme un palier général, par lequel on arrive aux vomitoires du premier rang. On monte du portique extérieur du rez-de-chauſſée à cette galerie par un grand eſcalier à deux rampes de dix marches chacune ; & de-là, tournant le dos à l'Arene, on acheve de monter au portique de l'étage ſupérieur par un autre eſcalier conſtruit auſſi à deux rampes, & du même nombre de marches. On voit donc que les premieres marches étoient au nombre de quarante ; diſpoſition qu'exigeoient l'arrangement des deux montées, la diſtribution des deux galeries, l'économie en un mot de l'édifice entier, qui ne pouvoit être mieux ménagée.

Du portique ſupérieur on monte par un eſcalier aux vomitoires du ſecond rang. On parvient enſuite à un palier, à chaque bout duquel eſt un eſcalier de quinze marches, éclairé par deux longues ouvertures pratiquées dans l'épaiſſeur du mur de la façade extérieure. Ces ouvertures ſont évaſées en dedans, & ont en dehors un pied & demi de longueur & deux tiers de pied de largeur. Elles ſe fermoient avec des volets, comme on en juge par les petits gonds qu'on y voit encore deſtinés à recevoir les pentures. De cet eſcalier de quinze marches on arrive ſur un autre palier ; & de-là, par cinq marches de chaque côté, ſur une ſeconde galerie faite en demi voûte, & rampante à peu près en quart de cercle : elle n'a d'autre appui que le mur d'enceinte extérieur ; & quoiqu'elle porte tout le fardeau des hautes marches, elle n'en eſt pas moins ſolide. Enfin, de cette galerie on monte par cinq marches aux vomitoires du troiſieme & dernier rang.

Il reſte à obſerver qu'on parvient de cette

derniere galerie au-deſſus de l'attique par un ſeul eſcalier de 18 marches de 23 pouces de large chacune, qui répond au deſſus du fronton de la porte ſeptentrionale. Ses marches ſont taillées dans l'épaiſſeur de la principale muraille; auſſi n'avoit-il de largeur que pour le paſſage d'un homme. C'étoit par-là que montoient ſur l'attique les perſonnes deſtinées à avoir ſoin des tentes qui couvroient l'édifice.

Cet Amphithéâtre pouvoit contenir environ dix-ſept mille perſonnes, à raiſon de 20 pouces par place : ce qui forme ſans doute un eſpace très-ſuffiſant pour la commodité de chaque Spectateur. Voici les progreſſions du calcul arithmétique qui nous conduiſent à cette fixation. La circonférence intérieure de l'édifice, priſe aux plus hauts ſieges près de l'attique eſt de 180 toiſes, & celle des plus bas ſieges près de l'Arene eſt de 110 toiſes. Ces deux nombres font un total de 290 toiſes dont la moitié qui eſt le terme moyen eſt 145, & donne 870 pieds ou 10440 pouces : or, ce dernier nombre diviſé par 20 pouces, qui eſt la valeur de la place d'un Spectateur, donnera 522 places qui étant multipliées par 32 rangs de ſieges, produiſent 16704 places. Il faut conclure de ce calcul, que, comme il n'aſſiſtoit d'ordinaire aux Spectacles que la quatrieme partie des habitans d'une Ville, Niſmes avoit, du temps des Romains, près de ſoixante-dix mille habitans : ce qui ſert à prouver ſa grandeur & ſa magnificence ſous ces peuples. (1)

---

(1) On compte aujourd'hui dans cette Ville à peu près le même nombre d'habitans. Le commerce en activité depuis trente ans, y a doublé la population.

Rien n'eſt ſi ſolide que cet édifice. La principale muraille qui forme ſon enceinte a 4 pieds & demi d'épaiſſeur en haut comme en bas. Elle eſt fondée ſur un maſſif continu de pierres de taille, large de 5 pieds & demi, haut de 8, & compoſé de trois aſſiſes poſées alternativement, carreaux & boutiſſes, toutes celles-ci faiſant parapin. Le reſte de la façade juſqu'au deſſus de l'attique, eſt conſtruit de pareilles pierres de taille, excepté la partie de la voûte des deux portiques, qui eſt entre leurs arcs doubleaux, laquelle eſt bâtie de moilons poſés en coupe; ce qui peut avoir été fait dans la vue de diminuer la pouſſée du mur de face. C'eſt auſſi dans la même vue qu'on a fait porter le pied de ces arcs doubleaux ſur des conſoles, au lieu de pieds-droits qui auroient d'ailleurs trop rétréci ces portiques. C'eſt encore par la même raiſon, qu'on n'a fait les arcs doubleaux du ſecond portique que de la largeur des eſcaliers qui paſſent deſſus : le ſurplus de chaque côté juſqu'au pied-droit des arcades eſt rempli par une platebande d'une ſeule pierre de 3 toiſes de long. Ces platebandes toutes égales ſont au nombre de 120. On a bâti de la même pierre de taille le paſſage des deux principales portes placées ſur le grand axe de l'édifice, les arcs doubleaux de toutes les autres voûtes, les ſoffites ou parties plates de la voûte de la ſeconde galerie, les encoignures, le pavé, & les fenêtres des caveaux prenant jour ſur l'Arene, l'impoſte des voûtes, les marches des

---

Voilà pourquoi les Hiſtoriens qui ont preſque tous écrit avant cette époque, ne donnent à Niſmes que 30 ou 35 mille ames.

eſcaliers, & enfin tous les ſieges. Le reſte de la maçonnerie eſt bâti avec du mortier ordinaire ; & ſon parement avec de petits moilons proprement piqués, poſés par aſſiſes réglées & en liaiſon.

Cet édifice a cela de remarquable, qu'à l'exception de cette partie de la maçonnerie, toutes les autres pierres en ſont liées les unes aux autres ſans mortier ni ciment, mais avec de gros crampons de fer ſcellés en plomb de différentes formes. La plupart de ces crampons furent enlevés par les barbares après la décadence de l'Empire ; ce qui obligea Théodoric de rendre une ordonnance portant défenſe d'enlever le métal & le plomb des anciens édifices.

Parmi ces pierres en général d'une groſſeur prodigieuſe, on en trouve qui ont 18 pieds de long, 2 pieds de haut & 20 pouces de large. Elles ont toutes été extraites des différentes carrieres ouvertes aux environs de Niſmes, dans leſquelles on en a trouvé d'à-demi taillées & d'une égale groſſeur : ce qui détruit l'opinion de ceux qui ont prétendu que ces énormes maſſes n'étoient qu'un compoſé de petites pierres fondues dans un ciment préparé, qu'on faiſoit couler dans des moules de bois ſur les lieux même où l'on devoit les employer.

D'après la deſcription qu'on vient de faire de cet ancien Bâtiment, on ne ſauroit diſconvenir que ce n'ait été un véritable Amphithéâtre. Il nous reſte à dire deux mots ſur ſa deſtination. Il eſt conſtant qu'il fut conſtruit pour donner au peuple le ſpectacle des combats, ſoit entre les Gladiateurs, ſoit entre les bêtes féroces ſeules, ſoit entre les perſonnes condamnées

à la mort & ces animaux. Peut-être ſervit-il encore pour les ſauts & pour la lutte, pour les courſes à pied & à cheval ; peut-être auſſi pour la repréſentation des comédies, des tragédies, & autres jeux ſcéniques.

Il manqueroit quelque choſe à cette deſcription, ſi l'on ne parloit des différentes figures qu'on voit ſculptées en pluſieurs endroits de la façade de cet édifice : parcourons-les ſucceſſivement.

On voit ſur la façade d'un des pilaſtres qui ſont entre la porte ſeptentrionale & l'orientale, & au-deſſous de ſon biſeau, la figure d'une louve, ayant ſous elle deux enfans, dont l'un la tete & en eſt careſſé, & l'autre fait des efforts pour prendre le bout de ſa mamelle. Le ſens de cette figure n'eſt pas équivoque. Elle renferme un ſymbole aſſuré du droit des Citoyens Romains accordé aux habitans de Niſmes après l'établiſſement de la Colonie. C'eſt ce qu'on recueille de diverſes médailles frappées pour d'autres Colonies, où l'on voit de même une louve alaitant deux enfans, c'eſt-à-dire, Remus & Romulus, fondateurs de Rome. Et ce qui prouve encore mieux que la louve étoit une marque non-équivoque de Colonie Romaine, c'eſt que Tibere en avoit fait mettre une ſur la porte orientale d'Antioche, & que Trajan après lui en fit mettre une auſſi avec les jumeaux ſur une autre porte de la même Ville.

Sur un appui, ou garde-fou d'une des arcades du portique ſupérieur, entre le pilaſtre de la louve & la porte ornée de demi-taureaux, on voit la repréſentation de deux Gladiateurs nuds, tenant chacun un poignard de la main droite, & un bouclier de la gauche, & ayant la

la tête couverte d'un caſque. L'un eſt debout, & prêt à fondre ſur ſon adverſaire à bras raccourci. L'autre a un genou à terre, il étend les bras pour ſe défendre avec ſon bouclier & ſon poignard.

On voyoit encore autrefois au milieu de l'appui de l'arcade ſupérieure de la même porte, deux Gladiateurs habillés en ſoldats Romains, la tête couverte d'un caſque : l'un étoit preſque terraſſé, & ne ſe ſoutenoit plus que de la main droite, tandis que de la main gauche il s'efforçoit d'enlever le caſque de ſon ennemi, qui étoit deſſus lui prêt à le poignarder. Comme ces figures ne ſubſiſtent plus, & qu'elles ſont de peu de conſéquence, il paroît inutile de les mettre ſous les yeux du Lecteur. Il ſuffira de dire que ces figures & les précédentes étoient ſans contredit la repréſentation fidelle des combats qui ſe donnoient dans l'Amphithéâtre.

Nous paſſerons rapidement ſur d'autres figures ſculptées en différens endroits de cet édifice. Ce ſont des Priapes ou *Phallus* expoſés ſous les formes les plus bizarres & les plus ſingulieres.

1°. Sur le pilaſtre qui vient après la louve, on en voit un qui a des pieds de cerf, & eſt béqueté par deux oiſeaux. Il eſt joint & fait corps avec deux autres *Phallus*, dont l'un eſt ſur le devant & l'autre à la queue. Celui de devant porte une ſonnette. Quant à celui de derriere, un autre oiſeau en tient l'extrêmité ſous une de ſes pattes.

2°. Sur un des pilaſtres qui viennent après la porte occidentale, paroît un autre triple Priape aîlé, auſſi à pieds de cerf, mais ſans ſonnette ni oiſeaux. On voit ſur celui de la queue une femme debout, coëffée à la Romaine, &

vêtue d'une robe que les Romains appelloient *Stola*. Elle a dans chaque main une rêne avec laquelle elle retient de la main droite le Priape de devant, & de la gauche celui de derriere.

3°. On découvre enfin sur le linteau d'un des vomitoires du second rang, près la porte qui tourne vers le midi, un double Priape sans aîles ni pieds.

Les explications que divers Auteurs ont données jusqu'ici de ces figures singulieres, relativement à leurs idées, nous ont paru ou imaginaires, ou peu satisfaisantes. Nous allons en donner une derniere explication; nos conjectures sont plus simples, & par là même plus vraisemblables.

Et d'abord, nous observons que les oiseaux qui accompagnent le premier de ces *Phallus*, ne peuvent être que des coqs; nous nous fondons sur le rapport qui se trouve entre ces oiseaux lascifs & le Dieu Priape. L'espece de ces oiseaux une fois déterminée, l'énigme disparoît. On sait que les Romains, plongés dans les erreurs les plus grossieres du paganisme, offroient des sacrifices à ce dieu, pour en obtenir la fécondité des femmes; qu'ils célébroient même en son honneur des fêtes & des jeux. Les citoyens de Nismes, descendants de ces peuples, étoient livrés aux mêmes superstitions au tems de la construction de l'Amphithéatre; ils firent donc servir cet édifice à la célébration des jeux qu'ils consacroient à cette bizarre divinité, voulant par là se la rendre propice, & en obtenir la population & l'accroissement de leur colonie. Tout ce qui accompagne les figures de ces basreliefs est relatif à cet objet. Les aîles, les pieds de cerf, la figure d'une femme, sont tout au-

tant de ſymboles de la célérité que les habitans déſiroient dans cette propagation, & la ſonnette celui du bruit que devoient faire dans le monde les deſcendans des premiers fondateurs de la Colonie. Quant aux figures des coqs, elles déſignent ſans contredit les combats de ces animaux qui ſe donnoient dans l'Amphithéâtre en l'honneur du même Dieu.

Telle eſt donc notre opinion ſur ces différentes figures de Priapes. L'on n'a pas jugé à propos, & l'on a cru même qu'on devoit éviter de les donner gravées dans cet Abrégé.

Il nous reſte maintenant à déterminer à qui l'on doit attribuer la conſtruction de ce ſuperbe édifice, & à quel temps on doit en fixer l'époque. Les différentes opinions des Ecrivains nous paroiſſent plus propres à entretenir le doute qu'à éclairer ſur cet objet. Voici celle qui nous paroît la plus ſûre & la plus probable. La Colonie de Niſmes fit bâtir ſon Amphithéâtre ; les ſecours dont elle eut beſoin pour cette grande entrepriſe, lui furent fournis par l'Empereur Antonin Pie. Ce Prince en étoit originaire ; ſes Aïeux y avoient pris naiſſance : auſſi lui témoigna-t-il toujours l'affection la plus ſinguliere. D'ailleurs, l'Auteur de ſa vie (1) nous aſſure qu'il fit, durant le cours de ſon regne, des largeſſes conſidérables à pluſieurs Villes de l'Empire, à l'effet de rétablir leurs anciens édifices, ou d'en conſtruire de nouveaux. Niſmes fut de ce nombre ; & l'on ne peut douter que ce Prince magnifique & affectueux n'ait contribué par ſes libéralités à l'embellir de ce ſuperbe bâtiment.

(1) Jul. Capitolin. in Antonin. Pio.

Ceci nous amene à connoître l'époque de ſa conſtruction. On ſait qu'Antonin régna depuis l'an 138 de Jeſus-Chriſt juſqu'en 161. C'eſt donc dans cet intervalle que cet édifice fut conſtruit : ce qui s'accorde parfaitement avec ce que l'hiſtoire nous apprend de l'époque générale de ces ſortes de bâtimens.

Cet Amphithéâtre ſervit pendant pluſieurs ſiecles à l'uſage auquel il avoit été deſtiné ; je veux dire qu'on y donna des chaſſes de bêtes féroces & des combats de Gladiateurs, tant que la pratique de ces exercices fut en vigueur dans l'Empire Romain ; & nous avons des preuves qu'elle ſubſiſtoit encore après le milieu du cinquieme ſiecle parmi les peuples des Provinces méridionales des Gaules. Ce ne fut que lorſque Niſmes eut paſſé ſous la domination des Viſigots, c'eſt-à-dire, après l'an 472 qui en eſt l'époque, qu'on ceſſa de donner ces ſpectacles dans l'Amphithéâtre, ces peuples en ayant défendu l'uſage.

Sous ces nouveaux Maîtres, l'édifice changea donc de deſtination. La guerre qu'ils eurent à ſoutenir contre les François, ſous le regne de Clovis, les obligea d'en faire un lieu d'aſile & de défenſe. Ils éleverent dans l'Amphithéâtre, aux côtés de la porte orientale, deux tours carrées qui ſubſiſtent encore ; mais elles ſont vides & délabrées en dedans. Ils bâtirent des maiſons ſur l'arene, & firent des portiques & des galeries un amas d'habitations qui ſervirent à loger les ſoldats chargés de la défenſe de cette forteresſe. En un mot, l'intérieur de l'édifice fut preſque tout défiguré. Ce fut pour le fortifier encore mieux, que ce peuple l'entoura d'un large foſſé qui ſubſiſ-

toit encore au commencement du treizieme ſiecle. A cette époque, on commença de l'appeler le Château des arenes, *Caſtrum arenarum*, nom qu'on n'a ceſſé de lui donner depuis dans les monumens des ſiecles ſuivants.

De la domination des Viſigots, le pays ayant paſſé en 720 ſous celle des Sarraſins, cet Amphithéâtre leur ſervit auſſi de forteresſe. Quelques années après, & en 737, Charles Martel, Maire du Palais, & Prince des François, ayant ravagé les Villes de la Septimanie dont les Sarraſins étoient Maîtres ſur la route de Narbonne, en commença la démolition; mais, voyant que ce n'étoit pas un médiocre travail de détruire un ſi ſolide bâtiment, il abandonna cette entrepriſe, & ſe borna à y mettre le feu. Cependant les flammes ne lui cauſerent pas un grand dommage: à peine y en apperçoit-on les traces les plus légeres.

L'édifice ſe ſoutint dans cet état pendant pluſieurs ſiecles: il devint même, ſous les Vicomtes de Niſmes, l'unique forteresſe de cette Ville. La garde en fut confiée à des Chevaliers qui étoient appelés *Milites Caſtri arenarum*, & qui étoient tous logés dans l'enceinte de ce Château. Ils compoſoient une eſpece de communauté particuliere qui fut long-temps ſéparée de celle de la Cité, & gouvernée par des Conſuls différents. Les Vicomtes même y faiſoient leur principale réſidence, & l'avoient rendue le chef-lieu de tout le Vicomté de Niſmes. On y avoit conſtruit une Egiſe Paroiſſiale ſous l'invocation de St. Martin; & ce fut pour ſon uſage qu'on plaça ſur l'attique, vis-à-vis du Palais, le petit clocher qu'on y voit de nos jours.

Cette forteresse subsistoit encore dans le treizieme siecle. En 1226, les Chevaliers qui en avoient la garde, la céderent au Roi Louis VIII pour y mettre une garnison, & ramener à leur devoir les Villes du voisinage qui participoient aux troubles des Albigeois. En 1270, les Chevaliers obtinrent du Roi St. Louis le rétablissement de leur Consulat; & en 1278, Philippe le Hardi en fit combler le fossé. L'édifice continua cependant de servir de forteresse, & les Chevaliers en conserverent la garde. Mais on ne tarda pas à le juger peu propre à cette destination: en 1391, Charles VI le remplaça par un nouveau Château qu'il fit construire près la porte des Carmes: ce qui obligea les Chevaliers des arenes d'abandonner leurs anciennes habitations pour aller loger dans la Ville. Leurs maisons passerent alors en d'autres mains, & ne furent plus occupées que par des personnes d'une médiocre condition; ce qui n'a pas peu contribué à la dégradation de l'édifice. Le Roi François I, ce Prince si magnanime, si grand admirateur des anciens monumens, fut touché de cet état de détérioration, lorsque, passant à Nismes en 1533, il parcourut & visita tout ce qui reste en cette Ville d'antiquités romaines. Il ordonna la démolition de toutes le maisons bâties dans les deux portiques de l'Amphithéâtre. On exécuta une partie de ses ordres: le portique supérieur fut débarrassé des maisons qui le masquoient, & mis dans l'état où il est aujourd'hui. Mais on laissa subsister celles qui étoient placées dans le portique inférieur & dans le reste de l'édifice. On ne conçoit pas comment des ordres aussi précis, & qui au-

VUE DE LA MAISON QUARRÉE.

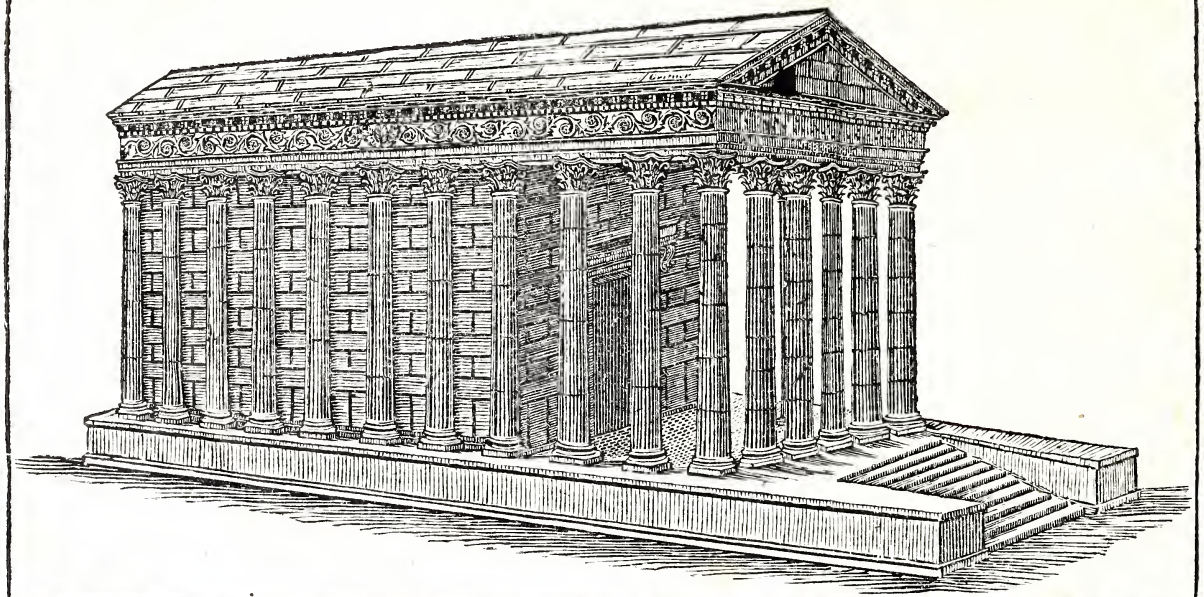

oient procuré de ſi grands avantages, ont reſté juſqu'à ce jour ſans exécution.

SECONDE PARTIE.

Le Temple de Caius & Lucius Céſar, dit LA MAISON CARREE.

LA forme de ce ſuperbe Edifice qu'on regarde avec raiſon comme un chef-d'œuvre de ſculpture, eſt un carré long. Il eſt iſolé, & a 12 toiſes de longueur, compris le veſtibule : ſon aire n'a que 8 toiſes de longueur, 6 de largeur, & autant d'élévation. L'entrée regarde le ſeptentrion, & le derriere le midi. Ses murs ſont conſtruits avec de très-belles pierres blanches de l'épaiſſeur d'environ 2 pieds, avec de petites canelures en liaiſon. Il regne au tour un ſoubaſſement en pierre de taille qu'on a ſubſtitué à l'ancien que le temps avoit dégradé.

Ce Temple eſt orné au dehors de 30 colonnes canelées d'ordre corinthien, & formées de diverſes pieces, dont à peine on apperçoit les joints. Leur baſe eſt attique & compoſée de quelques aſtragales qui pourroient la faire paſſer pour compoſite ; les moulures de ces baſes ſont travaillées avec la plus grande délicateſſe. Les chapiteaux ſont taillés à feuilles d'olivier d'une grace & d'une beauté inimitables. La roſe qui eſt au milieu de chaque face du chapiteau, occupe toute la hauteur de l'abaque

& de l'orlet de la campane. Les modillons ſont ornés de feuilles de chêne. On remarque comme une choſe aſſez rare, que ſur la gueule droite, au lieu d'un orlet, il y a un ovicule en ſculpture. Les colonnes ſont placées à 4 pieds de diſtance l'une de l'autre, ou à deux diamètres d'une colonne : il y a cependant 2 pieds de moins d'ouverture entre les deux colonnes qui ſont aux deux extrémités de la façade. Celles qui ſont placées le long des murs, ſortent de la moitié de leur diamètre, & ſont liées dans l'Edifice avec ſon architrave, ſa friſe & ſa corniche. Les ornemens & la ſculpture de l'abaque ſont d'une agréable invention, de même que les moulures. L'entablement a une toiſe & demie de hauteur.

L'architrave a trois grandes bandes ; la friſe eſt en feuillages ſculptés avec un art infini, & la corniche également enrichie d'une très-belle ſculpture. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que les modillons y ſont placés à rebours, & néanmoins ils font un très-bel effet.

Au devant de l'Edifice, on trouve un grand veſtibule. Le fronton eſt porté par dix colonnes iſolées, dont ſix en face ; la friſe & l'architrave y ſont ſans ornement : on y voit ſeulement pluſieurs trous qui montrent que c'étoit là la place d'une inſcription dont les lettres étoient formées de lames de bronze, fixées ſur la pierre par des crampons de métal qui entroient dans des trous garnis de plomb.

Au fond de ce veſtibule eſt la porte d'entrée de figure carrée. Elle a 1 toiſe 4 pieds de largeur, & 3 toiſes 4 pieds de hauteur.

Il régnoit dans toute la longueur de la façade un perron de douze marches d'un pied

de largeur, qui conduiſoit au temple élevé de près de 5 pieds au deſſus du rez-de-chauſſée. Le deſſous de l'Edifice n'étoit point voûté ; mais le deſſous du veſtibule l'étoit entiérement, & formoit un ſouterrain de 3 toiſes de largeur ſur 4 toiſes 5 pieds de longueur, qui avoit ſon entrée du côté de l'orient, & étoit éclairé par de petites ouvertures en abat-jour. Cette voûte eſt bâtie de pierres menues, & les murs parementés de gros carreaux de pierres de taille, faiſant parapin. Enſuite vient une allée ſouterraine de 2 pieds de largeur & de 3 de hauteur, ſervant à l'écoulement des eaux pluviales de l'Edifice, & qui étoit une branche des aqueducs deſtinés au même uſage, qui ſerpentoient dans la Ville.

Ce temple n'étoit point voûté ; il étoit couvert en charpente, & recouvert par des dalles : ce qui le prouve, c'eſt qu'en examinant les murs, on n'y voit pas le moindre veſtige de naiſſance de voûte. Il eſt vraiſemblable qu'il prenoit jour par quelques lucarnes pratiquées dans cette charpente ſupérieure.

Les ſentimens ont été long-temps partagés ſur la deſtination primitive de la maiſon carrée. Il n'y auroit point eu d'incertitude là-deſſus, ſi l'inſcription ancienne placée ſur le frontiſpice du veſtibule, avoit exiſté. Malheureuſement les lettres de métal qui la formoient, avoient depuis long-temps diſparu : & ce n'étoit que par le moyen des trous dont nous avons parlé, qu'il étoit poſſible de démêler les traces de ces lettres qui devoient déterminer l'inſcription.

C'eſt ce que M. de Séguier exécuta avec ſuccès dans le mois d'août de l'année 1758 ; il

ſut diſtinguer les trous qui avoient été faits mal-à-propos par l'ouvrier, & indiqua très-diſtinctement l'Inſcription ſuivante :

C. Cæſari Auguſti F. Coſ. L. Cæſari Auguſti F. Coſ. deſignato, Principibus Juventutis.

Pour mettre le lecteur en état de ſe convaincre de l'exactitude & de la vérité de cette découverte, nous joignons ici la planche de cette inſcription qui en retrace en petit l'image & la copie la plus fidelle. Pour en faciliter l'intelligence, nous donnons quelques notices ſur la vie des deux Princes auxquels elle ſe rapporte.

On ſait que C. & L. Céſar étoient fils de M. Vipſanius Agrippa & de Livie, fille d'Auguſte & de Scribonia. L'Empereur Auguſte, voulant leur aſſurer l'Empire, les adopta tous les deux, l'année même de la naiſſance de Lucius.

Caius Julius Céſar fut déſigné Conſul, ayant à peine 14 ans; mais il ne devoit entrer dans le Conſulat que 5 ans après avoir pris la robe virile. Il fut auſſi en même temps déclaré Prince de la jeuneſſe, titre brillant dont il fut décoré le premier.

Lucius Céſar reçut auſſi les mêmes honneurs dans la quinzieme année de ſon âge, à la même condition de n'exercer le Conſulat que 5 ans après.

Caius Céſar, ayant fait la guerre avec ſuccès à l'orient, retourna à Rome où il devint Conſul en titre avec L. Æmilius Paulus, en l'an de Rome 754.

Ce fut à cette époque que les habitans de

Niſmes érigerent ce Temple en l'honneur de ces deux Princes, dans le deſſein ſans doute de ſe concilier la bienveillance de l'Empereur Auguſte qui avoit une affection ſinguliere pour ſes deux enfans adoptifs, & de rechercher la protection de ces deux Princes, qui pouvoit être dans l'occaſion d'un grand poids pour leur Colonie.

Cet Edifice ayant échappé aux différentes révolutions qui ont déſolé ces contrées, changea de deſtination. On en fit un Hôtel-de-Ville vers le onzieme ou douzieme ſiecle : on conſtruiſit dans l'intérieur & dans le veſtibule pluſieurs appartemens qu'on éclaira par des fenêtres ; & on abattit auſſi le Perron. Toutes ces diverſes œuvres ne contribuerent pas peu à l'ébranler.

Il paſſa enſuite en différentes mains : on le fit ſervir aux uſages les plus ignobles. Le dernier propriétaire en fit une écurie, & il le vendit enſuite aux Auguſtins. Ceux-ci s'en croyoient paiſibles poſſeſſeurs, lorſque M. Jean-Baptiſte Colbert, Surintendant des bâtimens, voulant embellir Paris, forma l'extraordinaire deſſein de l'y faire tranſporter. Il envoya à Niſmes d'habiles Architectes chargés d'examiner ſi la choſe étoit poſſible. Ceux-ci, après un mûr examen, convaincus de toutes les difficultés que devoit néceſſairement éprouver l'exécution de ce projet, déciderent que ce tranſport étoit impoſſible.

Les Auguſtins ſe propoſerent alors d'en faire une Egliſe, & obtinrent cette permiſſion en 1673, après avoir eſſuyé beaucoup d'obſtacles. Ils mirent d'abord la main à l'œuvre, & leur Egliſe fut conſtruite en pierre de taille, avec des Chapelles, une Nef, un Chœur & des

Tribunes ; le tout exécuté avec tout l'art & toute la délicateſſe poſſibles.

M. de Bâville, Intendant du Languedoc, prit à cœur le rétabliſſement de cet Edifice avec un zele qui mérite les plus grands éloges ; & pour en perpétuer la durée, on en répara les colonnes & l'intérieur : on mit au haut du bâtiment, entre la voûte de l'Egliſe & la charpente du couvert, de longues & fortes barres de fer qui portent d'un mur à l'autre en long & en travers : on répara l'ancien ſoubaſſement, & l'on fit un nouveau perron formé de dix marches.

Ces réparations étant finies en 1689, on plaça ſur la porte d'entrée l'Inſcription ſuivante :

LUDOVICUS MAGNUS
hanc Ædem, arte & vetuſtate conſpicuam,
labentem reſtituit,
Profanam Sacris addixit,
curâ & ſtudio
Nicolai de Lamoignon, per Occitaniam Præfecti,
anno Domini M. DC. LXXXIX.

En 1691, on abattit toutes les maiſons qui étoient contiguës à l'Edifice, & on le rendit par ce moyen iſolé dans ſes quatres faces. Enfin, les eaux pluviales pouvant à la longue en endommager les murs, on fit, en 1714, couvrir de plomb toute la corniche de l'entablement.

Ce fut ainſi qu'on parvint à rendre à ce ſuperbe Edifice ſon premier éclat. Il fait l'admiration des Curieux & des Artiſtes qui le regardent comme un chef-d'œuvre de Sculpture, & un monument inimitable. Auſſi travaille-t-on encore

VUE DU TEMPLE DE LA FONTAINE.

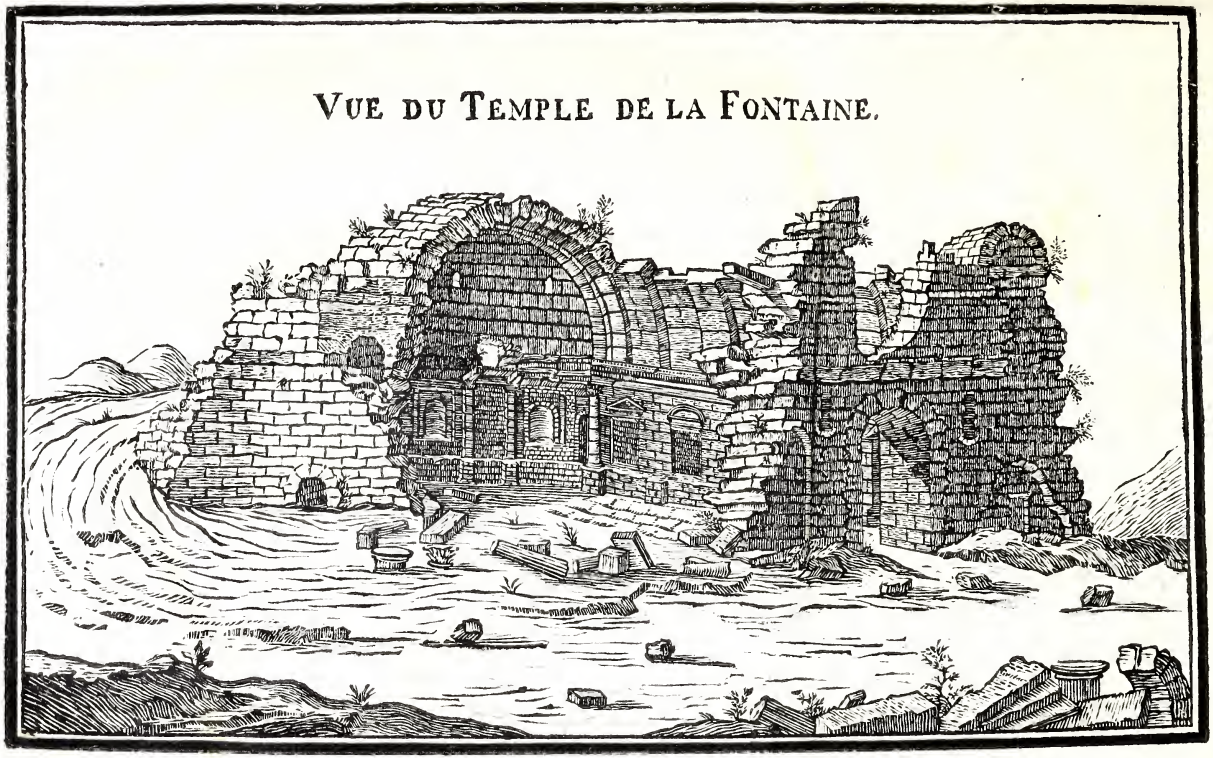

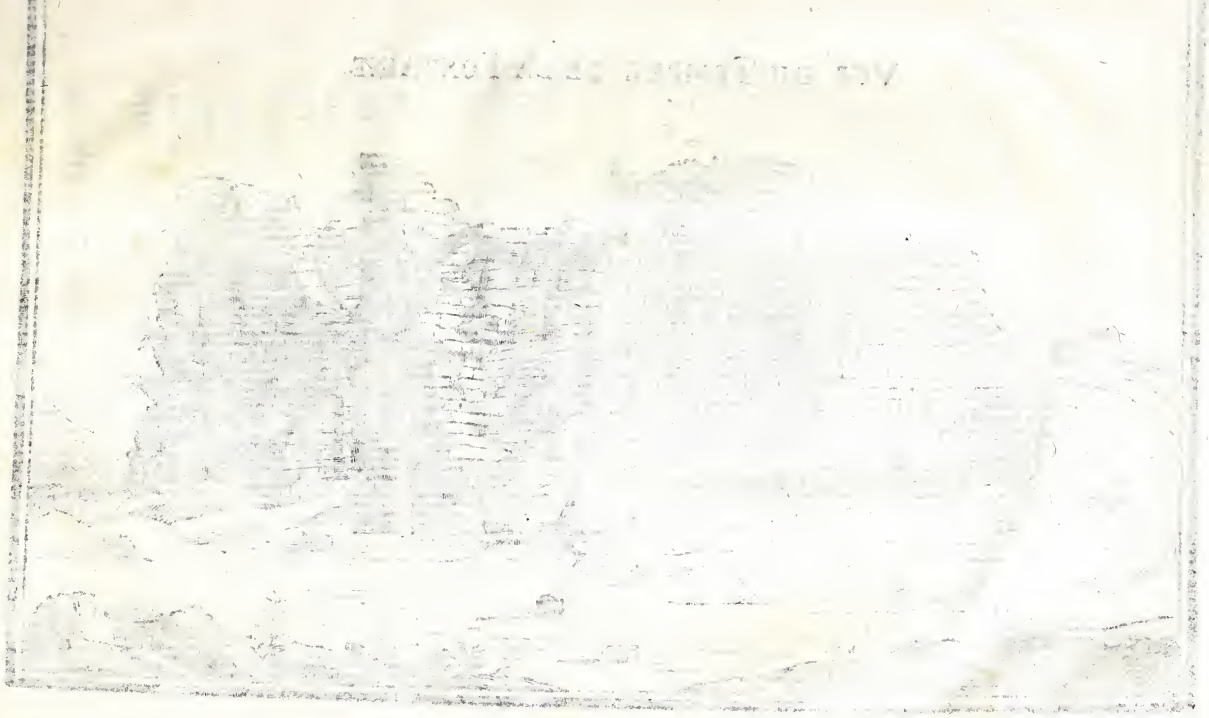

aujourd'hui avec le plus grand ſoin pour le conſerver dans ſon entier, & le tranſmettre à la poſtérité la plus reculée.

TROISIEME PARTIE.

Le Temple de la Fontaine.

CE Temple fut érigé par les Habitans de Niſmes en l'honneur de certaines Divinités payennes. On voit par ce qui a échappé à la rigueur des temps & à la fureur des guerres, qu'il étoit bâti avec magnificence. Il eſt de forme carrée ; il a 7 toiſes 3 pieds de longueur, 4 toiſes 5 pieds 3 pouces de largeur, & 6 toiſes 1 pied 6 pouces de hauteur. Il eſt voûté en forme de tonne avec des arcs doubleaux, dont les uns ſont rentrans & les autres ſaillans. La porte d'entrée eſt au levant, au deſſus de laquelle étoit une grande fenêtre carrée ſervant à éclairer le Temple.

L'intérieur étoit orné de 16 colonnes qui ſupportoient une corniche dentelée, ſur laquelle porte la voûte. On avoit pratiqué le long des murs pluſieurs niches deſtinées pour y placer des ſtatues de Divinités. Le pavé étoit de moſaïque.

Au fond du Temple, il y a une eſpece de Chapelle formée par quatre pilaſtres, où l'on plaçoit la principale divinité : l'autel étoit au bas. A chaque côté de cette Chapelle, il y en avoit

une autre, au fond de laquelle étoit un foyer avec un ſoupirail. Les foyers ſervoient à brûler les victimes ; & les ſoupiraux à conduire la fumée au dehors. Les plafonds de ces trois chapelles étoient ornés de divers compartimens d'une ſeule piece, ſculptés en roſes, en feuillages, &c., d'une beauté achevée. Ils étoient moins élevés de deux toiſes que la voûte du Temple ; ce qui faiſoit de ces Chapelles autant d'enfoncemens. Pour garantir ces plafonds des injures de l'air & de la pluye, on avoit conſtruit une grande voûte en arcade plus élevée que celle du temple d'environ une toiſe, & on avoit ainſi pratiqué dans ces vides une eſpece de ſalle où ſe rendoient les Payens qui vouloient reſpirer la fumée des victimes, & qui ſervoit peut-être auſſi de réduit myſtérieux où ſe logeoient les Prêtres qui rendoient les oracles par l'ouverture des deux ſoupiraux.

Sur chaque aîle du Temple, au ſeptentrion & au midi, régnoit une galerie de même longueur que l'Edifice : ces galeries avoient une porte au levant avec une fenêtre carrée dont les pieds-droits étoient ornés de chapiteaux : elles étoient voûtées à hauteur inégale ; ſur le devant, la voûte étoit à niveau de celle du Temple ; celle du milieu étoit plus baſſe d'une toiſe ; & celle du derriere inclinoit à peu près autant. Les Prêtres ſe rendoient par ces galeries dans les Chapelles, ſans traverſer l'intérieur du vaiſſeau.

A côté de la galerie ſeptentrionale, il y avoit une eſpece de cour de 5 toiſes en carré, ſervant à faire repoſer les taureaux & les autres bêtes deſtinées aux ſacrifices : on les introduiſoit de là dans le Temple. La galerie

méridionale avoit auſſi une cour, mais plus étroite & d'un uſage différent; elle ſervoit de paſſage aux Prêtres qui ſe rendoient de leurs appartemens dans le Temple. Ces logemens étoient bâtis au midi & à l'occident.

Le couvert formoit un dos-d'âne dont une partie inclinoit ſur le devant, & l'autre ſur le derriere. Les eaux pluviales étoient conduites par des aqueducs dans la Fontaine.

L'architecture de ce Temple eſt d'ordre compoſite. Il eſt bâti de pierres de taille d'une groſſeur conſidérable ; elles ont près de 8 pieds de long, 18 pouces de haut, & 3 à 4 pieds de queue ; elles ſont placées ſans ciment, & liées les unes aux autres par des crampons de fer : elles avoient été tirées de la carriere de Lens, ainſi que celles des colonnes & de l'entablement de la Maiſon Carrée. Le grain en eſt très-uni, & conſerve longtemps ſa blancheur.

La dédicace de ce Temple avoit d'abord été attribuée à Veſta ; mais ſa forme carrée, oppoſée à la conſtruction ſphérique qui étoit celle que les loix ſacrées avoient preſcrites pour les Edifices conſacrés à cette Déeſſe, détruit cette opinion. On prétendit enſuite que c'étoit Diane qu'on y adoroit, ſur ce qu'il étoit voiſin de la Fontaine, & que dans les environs il y avoit autrefois des bois. Mais ce ſentiment établi ſur un faux raiſonnement, tombe comme le premier. D'un côté, les fontaines n'ont rien de propre & d'affecté à la Déeſſe Diane ; & d'ailleurs les bois dont on parle, étant en de-là de la Tourmagne, ne peuvent pas être regardés comme voiſins de ce temple. A cette opinion il en ſuccéda une troiſieme non moins

fauſſe. Palladio l'attribua aux Divinités Infernales, en ſuppoſant qu'il régnoit le long du frontiſpice une cour formée par un mur continu qui n'avoit point d'ouverture : ce qui eſt démenti par les faits. En commentant cette opinion, Rulman ſoutint que l'Empereur Adrien avoit conſacré cet Edifice aux manes de Plotine, & qu'on y ſacrifioit aux Divinités infernales. Il s'appuye ſur un fait auſſi faux que le précédent ; il dit que ce Temple avoit été bâti bien avant dans la terre, & qu'on y deſcendoit comme dans ceux conſacrés à ces Divinités, tandis que ſon inſpection prouve au contraire qu'on y entroit en montant par un perron de quelques marches. D'autres ont prétendu qu'il avoit été dédié à Iſis & Serapis : mais le fragment d'inſcription ſur lequel ils ſe fondent, fait bien plutôt naître l'opinion que c'étoit ici une eſpece de Panthéon conſacré à certaines Divinités dont la principale étoit le Dieu Nemauſus que les habitans révéroient comme le Dieu tutélaire de leur Ville, & dont le nom avoit été placé ſur le frontiſpice, comme c'étoit l'uſage.

Ce Temple fut conſtruit vers l'an 729 de Rome, ſous le regne de l'Empereur Auguſte. Il ſervit aux ſuperſtitions idolâtriques des anciens habitans de Niſmes, tant que le Paganiſme ſubſiſta parmi eux ; mais il fut conſacré au vrai Dieu, dès que la foi de l'Evangile eut pénétré dans ces contrées. Il ſervit enſuite d'Egliſe aux Religieuſes de St. Benoît, fondées en 991, & il étoit encore en ſon entier vers le milieu du XVI ſiecle ; mais en 1562, ces Religieuſes furent obligées de l'abandonner ; & depuis cette époque, juſqu'à 1622, les

la Tourmagne en entier.

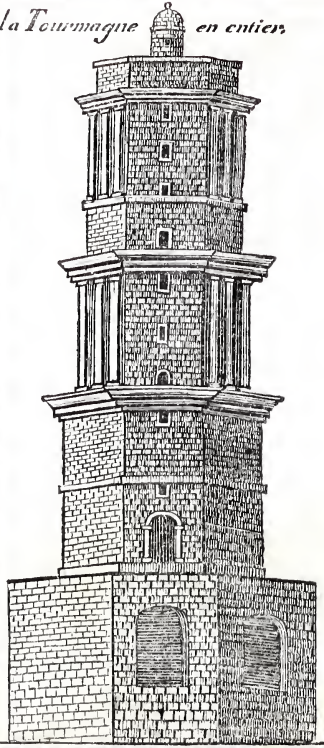

Tourmagne telle quelle est l'an 1780.

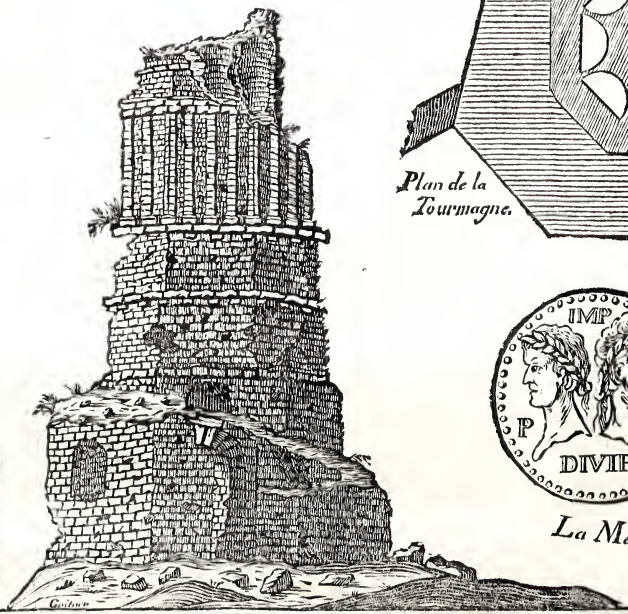

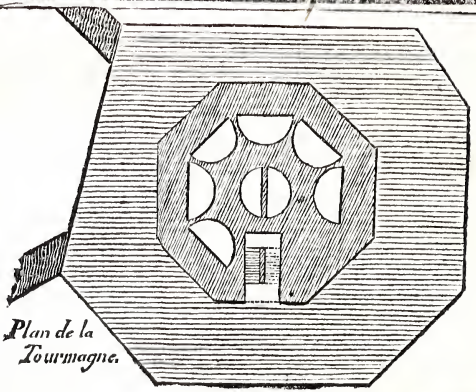

Plan de la Tourmagne.

La Médaille et Armes de Nismes.

les différentes dégradations qu'il eſſuya, le mirent dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

QUATRIEME PARTIE.

La Tourmagne.

LA Tourmagne n'eſt ainſi nommée, que parce qu'elle étoit la plus grande des tours qui flanquoient les anciens murs de Niſmes. Conſtruite en forme pyramidale, elle avoit 7 faces par en bas, & 8 par en haut : celles d'en bas, comme on peut le voir par le plan, ne ſont point égales. Les trois premieres faces placées à l'occident, ont chacune 5 toiſes avec une croiſée feinte d'une toiſe 5 pieds de profondeur, & d'une toiſe de hauteur ; la quatrieme face qui regarde le nord, a 8 toiſes ; la cinquieme placée au levant, a 8 toiſes 5 pieds ; la ſixieme qui eſt entre le levant & le midi, a 3 toiſes 3 pieds ; & la ſeptieme qui eſt au midi, a 5 toiſes 3 pieds de longueur. Quant aux huit faces ſupérieures, elles ont chacune 2 toiſes 5 pieds.

La circonférence de cet Edifice priſe par les faces d'en bas, étoit de 40 toiſes 5 pieds ; & le diametre de 13 toiſes 3 pieds 8 pouces. La circonférence du ſommet étoit de 17 toiſes 5 pieds, & ſon diametre de 6 toiſes. Sa hauteur qui n'eſt aujourd'hui que de 13 toiſes, étoit de 19 toiſes, 3 pieds.

Les eſcaliers qu'on avoit pratiqués pour parvenir au ſommet de cette Tour, ſont entiérement détruits ; de ſorte qu'on ne peut y parvenir que par le moyen d'une échelle, ou en grimpant avec beaucoup de difficulté & de danger.

Les diverſes conjectures ſur la deſtination de cet Edifice ſont, 1°. qu'il étoit le mauſolée des anciens Rois du Pays, ſur le fondement d'une inſcription ſépulcrale qu'on dit avoir été trouvée près de la Tourmagne, & qui eſt aujourd'hui placée contre le mur extérieur de la porte de la Couronne. Mais on ne voit aucune trace de mauſolée ; & d'ailleurs, auroit-on pratiqué une voie pour parvenir au ſommet de la Tour, ſi on eût voulu en faire un tombeau ? 2°. L'élévation de cette Tour a fait conjecturer qu'elle ſervoit de phare pour les embouchures du rhône & pour la mer méditerranée, en ſuppoſant que la mer venoit juſqu'à Niſmes. 3°. D'autres ont prétendu que c'étoit un phare ; mais qu'il ſervoit à guider les voyageurs de terre, qui arrivoient de nuit dans cette Ville. 4°. Qu'il étoit l'*Ærarium* de la contrée dont Niſmes étoit la Métropole. 5°. Qu'il fut conſacré à l'apothéoſe de Plotine. 6°. Enfin que c'étoit un Temple des Volces. Toutes ces conjectures paroiſſent mal fondées. Il eſt plus vraiſemblable d'imaginer que cette Tour ne fut conſtruite que pour découvrir l'approche de l'ennemi, & donner des avis aux Bourgades voiſines par le moyen des feux qu'on allumoit au deſſus, ainſi qu'on le pratiquoit dans les temps les plus reculés : c'eſt ce qu'on peut le plus raiſonnablement inférer de ſa ſituation & de ſon élévation.

Cet Edifice fut conſtruit avec les anciens murs de la Ville par les premiers Romains qu'Auguſte envoya à Niſmes vers l'an de Rome 727, 27 ans avant J. C. Charles Martel lui porta les premiers coups de deſtruction ; cependant lorſque Niſmes eut paſſé ſous la domination des Français, on répara cette tour, & l'on en fit un lieu de fortification. Elle ſervoit encore à cet uſage ſous le regne de Charles VII ; mais les ouvrages dont on l'avoit fortifiée furent détruits à la paix de 1629.

CINQUIEME PARTIE.

Médaille & Armes de Niſmes.

CEtte Médaille mérite ici d'être repréſentée & expliquée en détail, parce que c'eſt la principale de toutes celles de la Colonie de Niſmes.

Elle eſt de moyen bronze. On y voit pour type deux têtes adoſſées dont l'une porte une couronne de laurier ou triomphale, & l'autre une couronne roſtrale, toutes deux attachées par derriere avec un ruban. Au-deſſus de ces têtes ſont ces lettres IMP., à chaque côté la lettre P, & au-deſſous ces mots DIVI F. Sur le revers eſt un crocodile rampant, enchaîné à un palmier, du haut duquel pend, du côté droit une couronne de chêne, & du gauche flottent des bouts de ruban. Aux deux côtés de l'arbre &

par-dessus le crocodile sont ces mots COL. NEM.

On a donné à cette Médaille plusieurs explications. Mais la plus juste, la plus raisonnable, & la plus généralement reçue même par les Antiquaires, est de la rapporter à l'Empereur Auguste en l'honneur de qui la Colonie de Nismes la consacra.

Les têtes qui y sont empreintes représentent celles d'Auguste & de M. Agrippa son gendre & son favori. Auguste porte la couronne triomphale qui étoit décernée aux seuls Empereurs. M. Agrippa a le front ceint de la couronne rostrale : on sait qu'il en avoit été orné le premier en récompense de ses hauts faits & de la valeur dont il avoit donné les marques les plus signalées dans la journée d'Actium. D'ailleurs, cette Médaille fut frappée l'an 727 de Rome, époque où il exerçoit le consulat avec Auguste, & ce double motif avoit engagé la Colonie de Nismes à l'associer à ce Prince sur ce Monument. Les lettres IMP. signifient *Imperatori* ; les deux PP, *Patri Patriæ*, & les mots DIVI F. *Divi Filio.*

Le Palmier & le Crocodile qu'on voit sur le revers, représentent l'Egypte où cet arbre & cet animal sont en grande abondance : le Crocodile est enchaîné au Palmier en signe de la conquête qu'Auguste avoit faite de ce Pays. La couronne attachée aux branches de ce Palmier désigne la victoire qu'Auguste remporta à la bataille d'Actium. Enfin les mots COL. NEM. ne peuvent signifier autre chose que *Colonia Nemausensis.*

La Colonie de Nismes avoit aussi frappé plusieurs autres médailles différentes, soit en or, soit en argent, soit en bronze. Les Paysans en trouvent assez souvent aux environs de cette Ville, en travaillant à la terre.

Aigles Romaines.

Statue Persique.

I.re Statue Cariatide.

II.e Statue Cariatide.

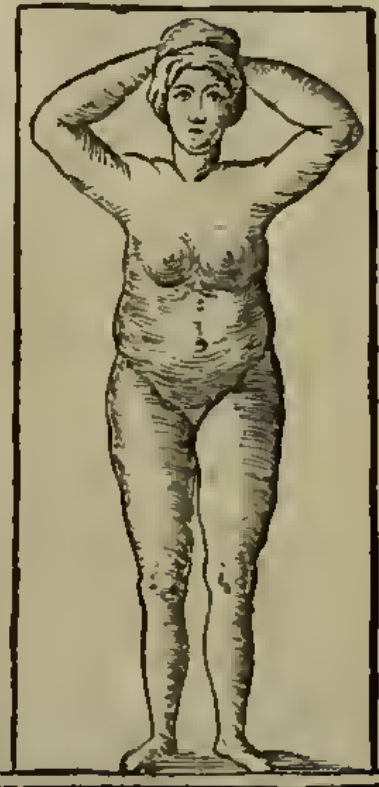

les 4. Jambes.

SIXIEME PARTIE.

Les Statues.

IL ſeroit difficile de donner une juſte idée du grand nombre d'antiques qu'on a trouvées depuis deux ſiecles dans les ruines de l'ancien Niſmes. On en a tiré toutes ſortes de morceaux précieux : Statues de marbre & de bronze, Médailles de toutes grandeurs & de tous métaux, pierres gravées, cachets, inſtrumens de ſacrifices, vaſes, urnes funéraires, en un mot tout ce que l'antiquité peut fournir de plus varié.

Divers Savans ſont en poſſeſſion de quantité de ces monumens curieux. On voit encore dans pluſieurs quartiers de cette Ville diverſes Statues, ſoit en marbre, ſoit en pierre, dont nous donnons la deſcription & la gravure.

Statue Perſique.

Contre la façade de la maiſon de M. de Rozel, vis-à-vis l'arcade de la Tréſorerie en allant à la rue des Chapeliers, on trouve une Statue de pierre d'environ 4 pieds de hauteur, repréſentant un homme couvert d'un bonnet & vêtu d'une eſpece de tunique courte, avec une ceinture bouclée ſur le devant qui ſert à la relever : tunique qui ne reſſemble pas mal au *ſagum* des Gaulois. Il a les bras derriere la tête & ſur le cou, & ſe

trouve dans une posture extrêmement gênée.

Ce n'est autre chose qu'une des Statues dont la forme fut introduite par les Lacédémoniens après la défaite des Perses. Ils représentoient ces Peuples sous la figure d'esclaves portant les entablemens de leurs maisons. On en voit de semblables à Rome, placées aux côtés de la porte du Sallon du Palais Farnese. Ainsi celle-ci aura été employée pour pilastre dans quelqu'ancien bâtiment.

Premiere Statue Cariatide.

Parmi les divers Monumens qui sont placés à la Porte de la Couronne, on trouve au dedans de l'avance de maçonnerie qui contourne cette Porte, une Statue de pierre, dont l'attitude est la même que celle de la précédente, mais toute nue & avec le cou & le sein d'une femme ; les jambes ne paroissent pas, parce qu'elle étoit peut-être mutilée en cette partie. On juge cependant par ce qui paroît qu'elle étoit de même hauteur que la précédente.

Je dis encore que c'est ici une Statue d'ornement & de soutien, mais du nombre de celles qu'on appeloit *Cariatides*, introduites aussi par les Grecs pour le même usage. Ces Peuples ayant vaincu & passé au fil de l'épée les Habitans de Carie qui s'étoient unis avec les Perses, leurs femmes furent emmenées captives ; & pour perpétuer le souvenir de cette punition éclatante, ils représenterent les figures de ces femmes dans les édifices publics, & les firent servir de colonnes auxquelles ils donnerent le nom de Cariatides. Telles sont à Paris les figures des femmes qu'on voit au gros Pavillon

du Louvre ; elles y tiennent la place de colonnes.

Seconde Statue Cariatide.

On voit contre le mur extérieur de la même Porte de la Couronne une autre Statue de pierre de ſemblable forme & hauteur, & de même attitude que celle que je viens de décrire. Elle a auſſi la figure d'une femme, & la tête couverte d'une eſpece de bonnet ou coëffure romaine. C'eſt encore une Statue Cariatide.

Troiſieme Statue Cariatide.

On trouve, en allant au Palais, dans le coin de la maiſon de M. de Maſſip, ancien Avocat-Général au C. S., une Statue de pierre de forme bizarre, que le vulgaire appelle *l'Homme des quatre jambes.* Elle repréſente de la ceinture en bas deux corps humains au-deſſus de la grandeur naturelle, avec deux ſexes de femme. La poitrine eſt couverte d'une draperie d'où l'on voit ſortir une forme de bras. Elle n'a qu'une tête avec une longue barbe.

Cette figure n'eſt qu'un mauvais aſſemblage de trois parties qui n'ont aucun rapport entre elles. La tête n'eſt pas du corps de l'ouvrage ; elle a été placée après coup pour donner à la Statue une figure d'homme. La poitrine eſt une baſe de colonne qui a été auſſi poſée après coup. Le reſte eſt l'extrêmité d'un double corps. Cette derniere partie ſeule mérite quelqu'attention. C'eſt-là ſans contredit le fragment d'une autre Statue Cariatide que l'Architecte imagina ſans doute, pour ſupporter le fardeau d'un bâtiment plus conſidérable que les autres. Ce qui manque du corps a ſans doute été détruit & perdu.

Figures d'Aigles.

On trouva dans Nîsmes, il y a plus de deux siecles, parmi les ruines des anciens Edifices, un grand nombre d'Aigles de marbre blanc, du plus gros relief. On en voit encore plusieurs dans la Ville, & deux principalement dans le passage ou allée de la maison de M. de Massip, qui sont les mieux conservés. Ils sont tous de grandeur naturelle, & sans tête. Ils portent à leurs becs des festons de laurier & de chêne, chargés de fleurs & de fruits : ils étoient placés deux à deux, & s'envisageoient en soutenant le même feston chacun par une extrêmité, ainsi qu'on le voit dans la Planche que nous en avons fait graver ; ce qui prouve qu'ils servoient d'ornemens à quelque superbe Edifice. *Leur corps est si admirablement travaillé, que quiconque n'a pas vu ces ailes, ces queues, ces griffes & cet air de mouvement, ne connoît point ce que peut faire le ciseau dans ces sortes d'ouvrage.*

Quelques Auteurs ont prétendu que les Visigots, en haine des Romains, avoient abattu les têtes de ces Aigles. On nous permettra d'en douter, en nous fondant sur l'Histoire qui nous apprend que ces Peuples usoient avec modération des droits du Vainqueur. Ils étoient d'ailleurs trop amateurs de la belle Sculpture, pour se permettre de pareils excès. On doit plutôt les attribuer aux Barbares qui ont ravagé la Ville.

Vue du Pont du Gard.

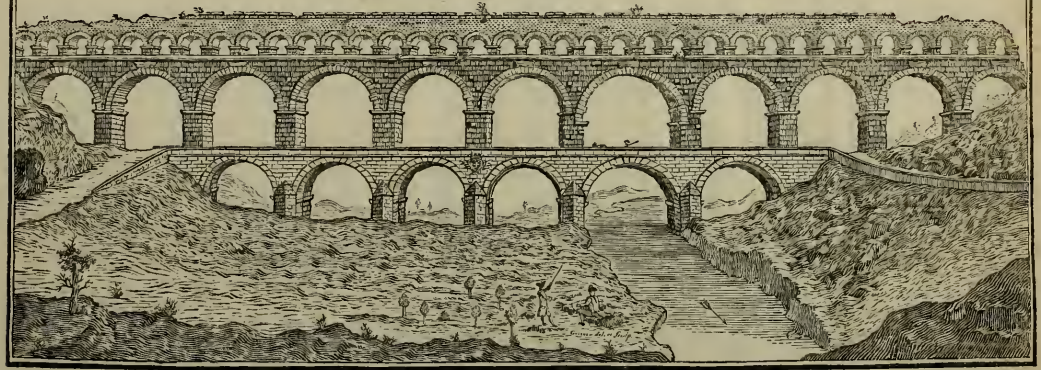

O
ſiecl
un ſ
plus
la V
ou a
les r
natu
des
fleu
& :
cha
dan
ce c
que
mer
ces
ne c
ces
(
got
tête
ter
pre
des
tro
per
trib

SEPTIEME PARTIE.

Le Pont du Gard.

CE Monument eſt un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les Maîtres de l'Art le regardent comme le chef d'œuvre le plus hardi dans ce genre. Il eſt conſtruit ſur la riviere du Gardon, à trois lieues au Nord-Eſt de Niſmes, entre deux hautes montagnes. Il eſt bâti de pierres de taille poſées à ſec, ſans mortier ni ciment; elles paroiſſent avoir été tirées d'une carriere ſituée à un demi-quart de lieue de là, en deſcendant la Riviere à main gauche. Son architecture eſt d'ordre toſcan.

Il eſt compoſé de trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes ſur les autres; le premier Pont eſt de ſix arches, il a 10 toiſes 2 pieds de hauteur, & 83 toiſes de longueur : les eaux de la Riviere paſſent ſous la cinquieme arche qui a 13 toiſes d'ouverture. Le ſecond Pont eſt formé de 11 arches : il a 10 toiſes de hauteur, & 133 toiſes 2 pieds de longueur. Enfin, le troiſieme Pont a 4 toiſes de hauteur, & 136 toiſes 3 pieds de longueur : il eſt de trente-cinq arches. L'élévation entiere de l'Edifice, depuis l'eau juſqu'à la cime du troiſieme Pont, eſt de 24 toiſes 3 pieds.

Sur ce troiſieme rang d'arcades eſt un aqueduc conſtruit à niveau du ſommet des montagnes

entre leſquelles paſſe la Riviere ; il a 4 pieds de largeur & 5 de hauteur dans l'œuvre. Il eſt couvert de dalles d'un pied d'épaiſſeur, de 3 de largeur, & d'un pied de ſaillie. : le dedans eſt enduit d'un ciment épais de 3 pouces, recouvert par une peinture de bol rouge pour empêcher la tranſpiration des eaux. Le fond de l'aqueduc eſt un blocage de menues pierres mêlées avec du gravier & de la chaux, ce qui forme un maſſif ſolide de 8 pouces d'épaiſſeur.

C'eſt par une longue ſuite d'aqueducs qui aboutiſſoient à celui-ci & ſe propageoient juſqu'à Niſmes, que les eaux des fontaines d'Eure & d'Airan étoient conduites en cette Ville. Ces fontaines prennent leur ſource près d'Uzés ; & quoiqu'elles ne ſoient qu'à environ trois lieues & demi de Niſmes, les aqueducs parcouroient cependant un eſpace de près de ſept lieues, à cauſe des détours qu'on avoit été obligé de ſuivre pour conſerver la pente & le niveau néceſſaires.

Ce grand aqueduc portoit ſes eaux dans divers réſervoirs qui, au moyen de petits aqueducs, de rameaux & de tuyaux ſouterrains, les diſtribuoient dans les quartiers de la Ville qui régnoient le long des côteaux, & où il étoit impoſſible de faire parvenir les eaux de la Fontaine. Par ces ſecours les anciens Habitans remédierent aux fréquentes diſettes d'eau qu'occaſionnoient les ſéchereſſes & les chaleurs de l'été, toujours extrêmes dans ce climat.

Nous n'avons rien de bien certain ſur l'Auteur de ce Pont, ni ſur le temps de ſa conſtruction. Les plus fortes conjectures l'attribuent à Agrippa qui fut envoyé par Auguſte dans les Gaules pour en appaiſer les troubles l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naiſſance de J. C., & qui s'y étoit

acquis le titre de *Curator perpetuus aquarum* ; mais la principale dépenſe fut faite par la Colonie de Niſmes, qui y trouvoit le plus grand avantage.

Vers le commencement du XVIIe. ſiecle on avoit voulu faire ſervir le Pont inférieur de cet Edifice au paſſage des Voitures ſur le Gardon ; & pour cet effet on avoit échancré les piles du ſecond Pont, & l'on y avoit pratiqué des encorbeillemens qu'on avoit munis d'un garde-fou ; mais comme l'on reconnut que la ruine du Bâtiment pouvoit s'en enſuivre, M. l'Intendant de Bâville le fit rétablir, d'après les avis des Architectes d'Aviler & Laurens, & l'on ne laiſſa plus qu'un petit chemin pour les gens à pied & à cheval.

L'on ſentoit cependant toujours qu'un grand paſſage étoit néceſſaire ; & c'eſt ce qui détermina les Etats généraux de la Province d'adoſſer un ſecond Pont au premier. Ce projet délibéré le 22 janvier 1743, fut mis à exécution au mois de juin de la même année, & achevé en 1747.

Tels ſont les Monumens que leur conſervation nous a mis en état de faire graver. Ceux qui ont été enlevés ou détruits ſont en grand nombre, & ne mériteroient ſans doute pas moins d'être connus ; mais il ne nous en reſte que de légeres deſcriptions, la plupart mal digérées, toutes dépourvues des ſecours du deſſein & des figures. Ce qui nous met dans l'impoſſibilité de les repréſenter à nos Lecteurs.

HUITIEME PARTIE.

La Fontaine.

LE premier but des ouvrages faits nouvellement à la Fontaine, a été d'empêcher ſes eaux de ſe perdre, & de les diſtribuer avec plus d'utilité & d'abondance à la Ville. Mais comme, en creuſant dans les environs de la ſource, on trouva des veſtiges de bains antiques, le zele des Citoyens s'échauffa ; ils ſongerent à rétablir les Monumens de l'ancienne gloire de leur Ville. Chacun s'empreſſa de préſenter des plans. Le Conſeil de la Ville nomma des Commiſſaires pour les examiner ; & ſuivant leur avis on demanda à la Cour un Ingénieur qui fût propre à faire cet examen. M. Mareſchal fut nommé par Arrêt du Conſeil ; il dreſſa un nouveau plan dont le Conſeil ordonna l'exécution par Arrêt du 26 octobre de l'an 1744. On mit donc la main à l'œuvre au mois d'avril ſuivant. Ce ſeroit paſſer les bornes d'un Abrégé, que de décrire la ſituation des anciens Bains qui n'exiſtent plus ; & je crois ſatisfaire aſſez le voyageur, en lui faiſant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les Bains des Romains.

La Source eſt renfermée par un mur en pierre de taille, fait ſur la ligne de l'ancien. Les deux eſcaliers demi circulaires, par leſquels on y

deſcend , ſont auſſi faits ſur le fondement antique. L'eſcalier à deux rampes , qui eſt au-deſſus de ces premiers , eſt un ouvrage moderne. Le pont par où les eaux de la Fontaine s'écoulent dans le premier Baſſin que l'on nomme mal-à-propos *Nymphée* , n'eſt aujourd'hui qu'à deux arches ; l'ancien étoit à trois dans la même place. C'eſt ſous ce pont que paſſent toutes les eaux de la Source , & de là elles vont traverſer tout l'emplacement des bains antiques. Le grand Stylobate qui porte la Statue , a été refait ſur l'ancien , & ſa friſe eſt exactement copiée d'après l'ancienne. On a conſtruit tout autour une baluſtrade de pierre très-fine. On voit au milieu de ce Stylobate un piédeſtal qui ſupporte un grouppe de figures accompagnées de divers attributs relatifs à la Fontaine , au Commerce & aux Habitans de Niſmes. La ſtatue dominante repréſente une Nayade aſſiſe ſur un rocher , tenant une urne d'où s'épanchent des eaux qui tombent ſur une coquille ſoutenue par un génie , ſymbole de la Fontaine. Cette ſtatue eſt appuyée contre un palmier au pied duquel eſt enchaîné un crocodile. A droite de la Nayade eſt un autre Génie qui tient un médaillon où ſont ſculptées les armes actuelles de la Ville , tirées du revers de ſon ancienne médaille. Un troiſieme Génie placé aux pieds de la Nayade tient un autre medaillon où l'on a ſculpté les têtes d'Auguſte & d'Agrippa , type de la même médaille. L'on voit au-deſſous de ce Génie un caducée , une balle de marchandiſes , un livre de commerce & une ancre : ſymboles du négoce. A chaque coin de ce Stylobate eſt une grande urne de pierre , ſoutenue par deux Génies à demi couchés ſur des faiſceaux de glayeul.

Les chambres des anciens Bains exiſtent encore autour de ce Stylobate ; & l'on a mis au devant une file de nouvelles colonnes qui ſoutiennent une corniche en ſaillie. Ces chambres ſont couvertes par une voute plate qui forme un corridor de près de deux toiſes de largeur, autour duquel regne une baluſtrade de pierre blanche à hauteur d'appui.

Ce premier Baſſin verſe ſes eaux dans un ſecond appelé *Baſſin des Romains*, parce qu'il eſt placé à peu près au même endroit où étoit l'ancien Réſervoir. Il forme un quarré long de 10 toiſes dans ſa largeur & de 12 dans ſa longueur. Il a ſix arceaux de chaque côté. Ceux du nord reçoivent les eaux ; ceux du midi ſont feints & ne ſervent que pour la ſymmétrie ; ceux de l'orient & de l'occident donnent iſſue aux mêmes eaux qui vont remplir deux Canaux de 8 toiſes de largeur & 4 de profondeur, portant les eaux dans deux grands Baſſins.

Dans l'entre-deux de ces Canaux on a fait un Parterre de figure ovale d'environ 130 toiſes du levant au couchant, & de 60 du nord au midi, Il eſt complanté de pluſieurs allées de maronniers qui ſont aujourd'hui (1782) ſi touffus, que les rayons du Soleil peuvent à peine y pénétrer ; de ſorte qu'on y reſpire un air frais, même dans les plus grandes chaleurs. Dans l'intervalle d'un arbre à l'autre, on a placé des bancs de pierre de taille blanche, & des ifs artiſtement taillés. Ce Parterre eſt encore orné de pluſieurs ſtatues & vaſes de marbre blanc, poſés ſur des piédeſtaux, le tout fort bien ſculpté. Ce qui flatte ſur-tout la vue, c'eſt l'ordre & la ſymmétrie qui y regnent juſque dans les plus petits objets. Tout y eſt régulier, tout y eſt uniforme ; & l'on peut

avancer, ſans craindre d'être contredit, que c'eſt un ſéjour délicieux.

Au midi de ce Jardin, & en file de ſes trois grandes allées, on a fait un Cours de quatre rangées d'arbres ; il a 340 toiſes de longueur & 30 de largeur ; il va aboutir au Jeu de Mail. On travaille à renfermer ce Cours par un Fauxbourg immenſe dont les rues tirées au cordeau font déjà un fort bel effet.

Les eaux parvenues dans les deux grands Baſſins dont nous avons parlé, ſe jettent, par un *réverſoir* ou *épanchoir*, dans un Canal de 8 toiſes de largeur, 3 de profondeur & environ 300 de longueur, qui ſert à les conduire juſqu'à la Ville. Et comme on eſt en uſage de nétoyer de trois en trois ans les Baſſins & les Canaux, il a été conſtruit des aqueducs par leſquels on fait paſſer les eaux, lorſqu'on veut les mettre à ſec.

De ce Canal les eaux tombent dans un grand abreuvoir ; & après avoir alimenté des lavoirs, ſoit pour le linge, ſoit pour la teinture, elles vont ſe jeter dans la riviere du Viſtre, après avoir fait tourner ſur leur route pluſieurs moulins.

Avant de finir, nous devons parler d'une grande Terraſſe conſtruite contre le rocher d'où ſort la Fontaine, & nous invitons les Etrangers à y monter, pour y jouir de la plus belle perſpective. C'eſt ce que ne dédaigna pas de faire l'illuſtre Prince du Sang Royal (MONSIEUR) qui honora la ville de Niſmes de ſa préſence en 1777. Il parut frappé d'étonnement & de plaiſir à la vue du ſpectacle qui s'offrit à ſes regards.

On monte ſur cette Terraſſe par trois eſcaliers formant le fer à cheval. On y découvre d'un coup d'œil tous les objets dont nous venons de

faire la description, la Source, les Bassins, le Parterre & le Cours attenant. La vue, après avoir parcouru des allées d'arbres d'une grande longueur, va se perdre dans une plaine immense & dans l'horison, ce qui forme un point d'optique naturel & très-satisfaisant.

Sous cette Terrasse on a placé deux inscriptions latines gravées sur de grandes tables de marbre blanc; celle de la droite indique l'origine & l'histoire des ouvrages de la Fontaine, construits avec tant d'art, de soins & de dépense, pour l'embellissement & pour l'utilité. Celle de la gauche fait mention des personnes qui ont le plus participé à cette importante entreprise, les unes par leur faveur & leur protection, les autres par leur zele & leur vigilance. Ces deux Inscriptions furent adoptées par l'Académie des Belles-Lettres en 1753, temps auquel elles furent mises en place.

FIN.

TABLE.

L'Amphitéatre. Pag. 1
La Maison Quarrée. Pag. . . . 23
Le Temple de la Fontaine. Pag. . . 29
La Tourmagne. Pag. 33
Médaille & Armes de Nismes. Pag. 35
Les Statues. Pag. . . . . 37 & suiv.
Le Pont du Gard. Pag. 41
La Fontaine. Pag. 44

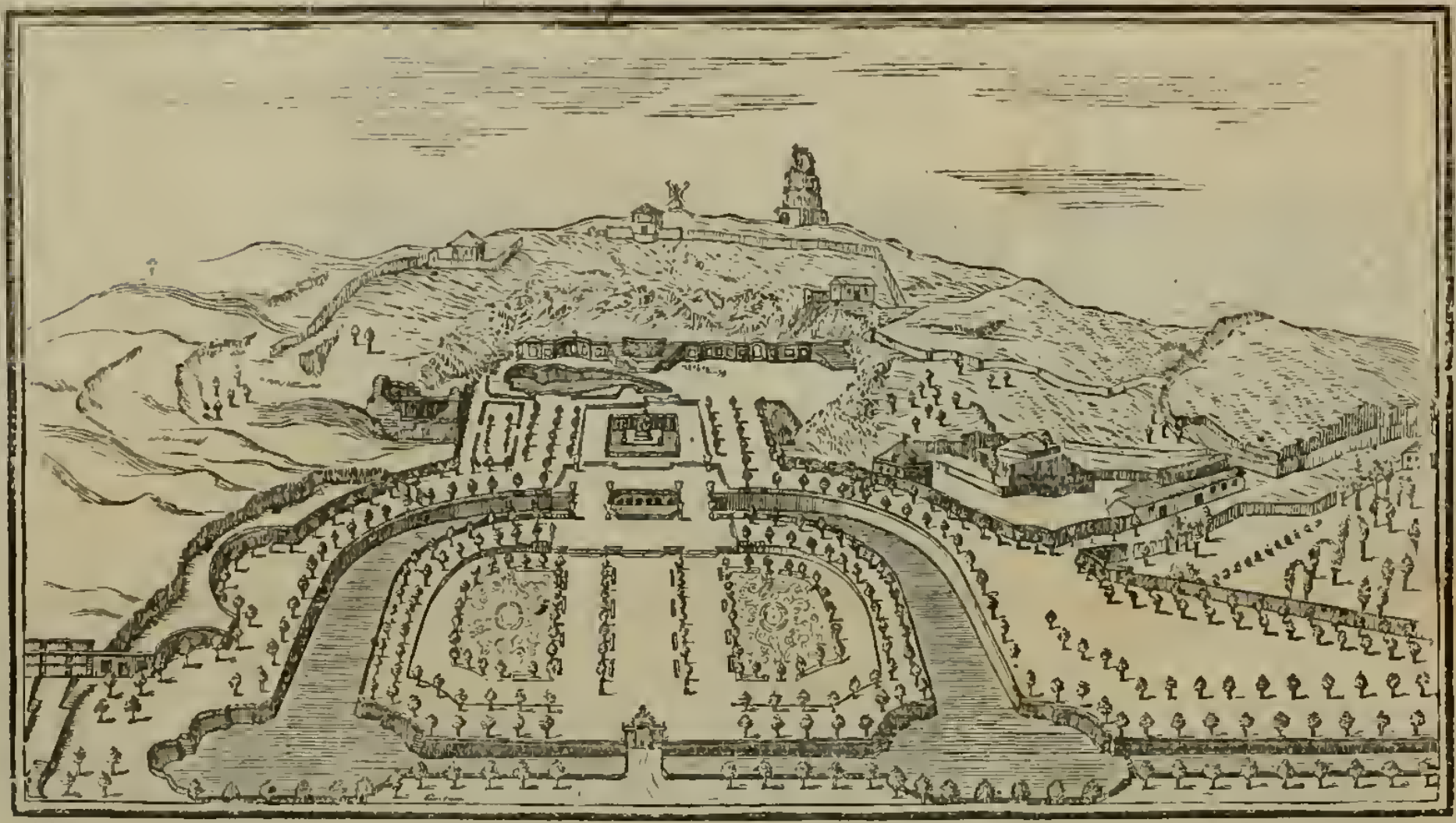

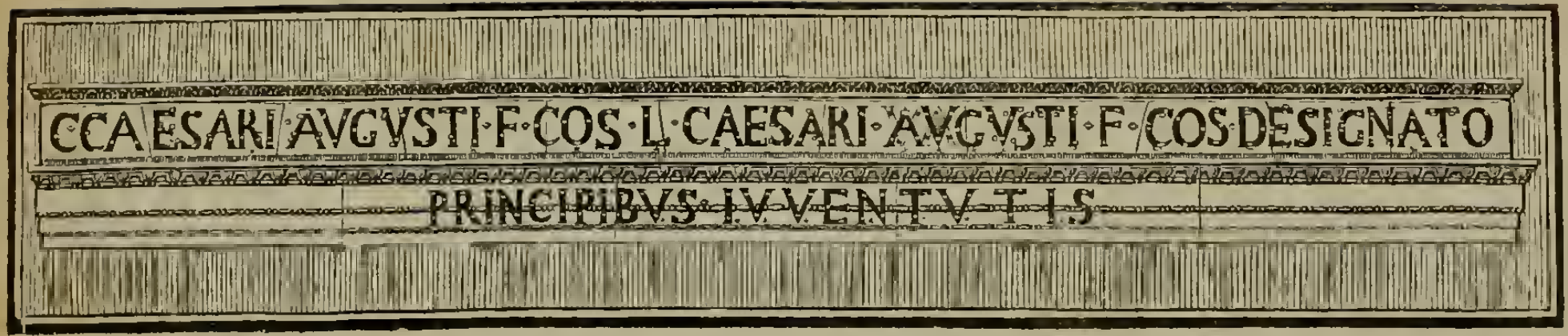
CCAESARI·AVGVSTI·F·COS·L·CAESARI·AVGVSTI·F·COS·DESIGNATO
PRINCIPIBVS·IVVENTVTIS

DESCRIPTION
DE
DEUX MONUMENS ANTIQUES
Qui ſubſiſtent près la Ville de Saint-Remy, en Provence.